

## ÉCRITURE ET FÉMINITÉ : DE L'HISTOIRE DU FÉMINISTE A LA « SEXUALITURE » DANS LE ROMAN SUBSAHARIEN

Innocent BEKALE NGUEMA

Université de Lille

[bekalenguemainnocent@yahoo.fr](mailto:bekalenguemainnocent@yahoo.fr)

**Résumé :** Si durant la période coloniale l'écriture des femmes est absente ou peu médiatisée, quelques auteurs hommes à l'image d'Ousmane Sembène soulèvent des thèmes problématisant la condition de la femme. Cette présence est certes très limitée, proportionnellement à la production littéraire de l'époque. En outre, à la même période, le féminisme européen, ou occidental, tente de rendre compte de la situation de « la femme-autre ». Émerge l'idée d'une femme africaine réifiée, sous-fifre de l'homme, « une colonisée au second degré » (Chevrier, 1984 : 152). Le féminisme européen colonise ainsi les complexités permettant d'analyser la lutte des femmes en Afrique. Le présent article retrace l'histoire de ce combat, depuis le roman au masculin à l'écriture au féminin, laquelle bouleverse profondément ces revendications, sans en être le point culminant. Car il est enfin possible d'appréhender le roman du sexe, ou « la sexualiture » (Bekale Nguema, 2019), comme une production portant ces problématiques à leur acmé.

**Mots-clés :** Féminisme, Littératures subsahariennes, Sexualiture, Transgression, Revendication.

**Abstract :** If during the colonial period female writing was absent or little publicized, a few male authors like Ousmane Sembène (1960) raise issues problematizing the women condition. Although this presence is very limited, in terms of quantity, in proportion to the production of the time. In addition, at the same time, European or Western feminism attempts to give account of the situation of the racialized woman. Image of a reified African woman emerges, an subordinate of man, "a second-degree colonized" (Chevrier, 1984 : 152). Thus, european feminism thus colonizes the complexities allowing an analysis of african women's struggle. This article traces the history of this struggle, from the masculine novel to the feminine writing, which deeply disrupts these claims, without being the culmination of them. Because it is finally possible to understand the novel of sex, or the "sexualiture" (Bekale Nguema, 2019), as a literature bringing these issues to its peak.

**Keywords :** Feminism, Sub-Saharan literatures, Sexualiture, Transgression, Claim



## Introduction

Si son usage dans les médias et les discours quotidiens est fréquent, le féminisme paraît pourtant peu connu dans son contenu<sup>1</sup>. Les sources de ce mouvement paraissent lointaines. Les premières réflexions sur le masculin et le féminin peuvent remonter à l'Antiquité. Sappho, une poétesse grecque ayant vécu entre le VII<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C à Mythilène, construit une œuvre poétique qui exclut l'homme. Elle initie ainsi les problématiques sur le statut assigné à la femme dans la Grèce antique. La lexie « féminisme » - et sa dérivée « féministe » -, en revanche, ont une apparition plus brumeuse. Elles trouveraient leurs origines, à en croire Karen Offen, dans l'agitation politique des années 1830. La paternité du vocable « féminisme » fait tout de même consensus, puisqu'il est communément attribué à Charles Fourier, en dépit de l'absence de ce terme dans l'abondante œuvre du philosophe, excepté par sa conception sociale des rapports homme-femme. Déjà lucide en cette période, il comprend rapidement que « l'essence de l'émancipation des femmes fut d'annihiler leur subordination légale aux hommes, en même temps que leur dépendance économique » (Offen, 1987 : 492). L'adjectif et nom « féministe » aurait pour sa part des contours plus nets. Le premier à y avoir recours serait Alexandre Dumas fils en 1872. On atteste de sa présence dans l'ouvrage *L'Homme-Femme. Réponse à M. Henri d'Ideville* (1872).

Dans une monographie, Odette Laguerre (1905 : 1) définit la notion de féminisme comme « une poussée de justice qui tend à égaliser les droits et les devoirs de l'homme et de la femme ». En effet, l'égalité n'a souvent pas existé entre les deux sexes. Au travers

---

<sup>1</sup> Dans *Qu'est-ce que le féminisme ?* (1905), Odette Laguerre, en son temps, observe que le mot « féminisme » est mal compris d'un grand nombre d'individus et suscite de la défiance. En 2019, un sondage réalisé par BVA à la demande de RTL (Radio Télé Luxembourg) et de *WondHer* prouve qu'une personne sur deux, en France notamment, a une mauvaise opinion du féminisme (lire l'article « Féminisme : pourquoi ce mot fait-il tant peur ? » d'Arièle Bonte. En ligne : <https://www.rtl.fr/girls/identites/feminisme-pourquoi-ce-mot-fait-il-tant-peur-7797025331>)

de l'histoire, à de rares exceptions près, la femme a eu une condition marginale au sein des sociétés. Elle a été infériorisée dans toutes les sphères sociales (la famille, l'éducation, le travail, la politique, etc.) et traitée comme un être immature, nécessairement assisté, mais non point comme le semblable de l'homme, devant jouir et se réjouir de la plénitude des droits associés à la personne humaine. De tout temps, la femme a été la plus assujettie : « Victime de la loi de l'homme qui lui commande l'obéissance, victime de la religion qui lui prêche la résignation, victime de la société qui l'entretient dans la servitude, c'est la perpétuelle exploitée », déplore l'un des premiers membres de l'Académie Goncourt, Lucien Descaves (cité par Laguerre, 1905 : 2). Si la femme prend conscience de ses droits avec la conceptualisation des Droits de l'Homme et du Citoyen<sup>2</sup>, elle n'en jouit pas aussitôt. Les droits de tous sont certes proclamés, mais la femme en est déçue. Elle est exclue de la citoyenneté<sup>3</sup>. Le féminisme apparaît donc comme cette lutte pour l'égalité des sexes en droit, et l'intégration de la femme dans sa pleine humanité. Ce combat devient nécessaire, car « le féminisme est toujours une protestation contre cette relégation, une aspiration à exister comme individu qui s'inscrit à certains moments dans un mouvement collectif » (Picq, 1995 : 341).

Au-delà de cette volonté d'équité en droit, de cette soif de justice, de ce nivellement des droits pour tous, le féminisme est une quête de liberté, un vif désir de s'affranchir de la souveraineté du

---

<sup>2</sup> La Déclaration des Droits universels de l'Homme, fruit de la Révolution française, donne à comprendre à la gent féminine que « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (article premier). Cette déclaration est le substrat même du mouvement féminisme ; elle pose les bases qui vont féconder les revendications féministes.

<sup>3</sup> Dans la mesure où ces droits n'ont pas été, en pratique, reconnus à la femme, même le manifeste du *Droit des femmes* commis par Léon Richer et Eugénie Potonie-Pierre, est accueilli avec un défaut d'ardeur et quelques sarcasmes. Le « deuxième sexe » est à nouveau confiné aux espaces qui lui ont été jusqu'alors dévolus. Cependant, le principe des Droits de l'Homme avait déjà ensemencé une semence, dont la germination était inévitable : « la Déclaration des Droits de l'Homme a ouvert, dans le mur séculaire du privilège, une brèche qui deviendra la porte triomphale où passeront les droits de tous les opprimés » (Marya Chéliga-Loevy, cité par Laguerre, 1905 : 3).



Mâle, de « l'anthropocentrisme » (Bois, 1894 : 16) décomplexé. Dans cette optique, ce mouvement a généré une somme hétéroclite de connaissances issues de multiples champs, lesquelles problématisent aujourd'hui encore les rapports genrés en société. Des chercheurs comme Luce Irigaray (1977 : 81) constatent à ce titre que « l'infériorité sociale des femmes se renforce et se complique du fait que la femme n'a pas accès au langage, sinon par le recours à des systèmes de représentation "masculins" qui la désapproprient de son rapport à elle-même, et aux autres femmes ». Les savoirs construits par ces théories ont donc un objectif d'historicité et de conscientisation. Ils sont d'un apport inestimable car ils mettent à jour, par exemple, l'histoire de la différence sexuelle et les prérogatives sociales qui en résultent ; « la normativité de l'hétérosexualité reproductive » - présentée comme la sexualité canonique, normative - et la forme que cette catégorie prend dans le cercle juridique. Par ailleurs, ces connaissances disparates ont permis globalement à la femme de prendre conscience que ses difficultés quotidiennes ne relèvent pas de cas isolés, anodins, mais qu'il est bien question d'une commune condition des femmes. Pour ainsi dire, il s'agit clairement « d'un mode de connaissance de soi, commun à de nombreux mouvements sociaux, qui consiste à politiser l'expérience individuelle : à transformer le personnel en politique » (Dorlin, [2008] 2014 : 11)<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> En transformant la conscience individuelle et collective des femmes par la problématisation de son devenir, les théories féministes ont su rendre possible et accessible l'éruption d'un ensemble de savoirs sur, par et pour le genre féminin. Cette connaissance a également permis d'inventer d'autres langages et d'articuler des formes de résistance, les principales étant, selon Elsa Dorlin, la création « de groupes de conscience » et les « expertises sauvages ». Les premières, depuis la décennie 1970, ont été déterminantes dans la définition, l'identification et la lutte contre les différentes formes de féminicide. Les secondes, les « expertises sauvages », consistent dans la production de la science, du savoir, et : « viennent contester le savoir dominant qui prend pour objet les femmes, objectivent leurs corps, leurs paroles ou leurs expériences. En court-circuitant le savoir dominant, et plus particulièrement gynécologique ou sexologique, les femmes ont produit des savoirs sur leur sexualité et leur santé, se sont réapproprié leur propre corps, en inventant ou en expérimentant des techniques de plaisirs comme de soin » (2014 : 12-13).

Cette tradition de pensée – qui traque les poncifs en lien à l'infériorité des femmes et dénonce l'iniquité de leur condition – trouve, certes tardivement, une voix d'expression dans les littératures subsahariennes. Ces dernières ont aussi produit un ensemble de savoirs sur la condition de la femme africaine et les modalités de son combat. Son avènement dans l'espace littéraire a permis une certaine orientation épistémique du féminisme. Avant qu'elle ne prenne la parole pour dire son vécu et dénoncer l'absence de symétrie dans les rapports de genre au sein des institutions, l'homme seul, au moyen d'une écriture « phallogcentrée » ou égocentrée, a disserté sur la femme : parlant en son nom, se prononçant sur ses multiples difficultés, sur sa condition et son statut de femme. L'absence d'un discours féministe au féminin a également donné l'opportunité aux féministes occidentales de dresser un sombre état de lieu de la situation délicate de « la femme-autre », en particulier de la femme noire africaine. Les interrogations essentielles à se poser ici sont celles-ci : comment se sont structurées les problématiques féministes au sein des littératures subsahariennes ? Comment aussi, romanciers et romancières, par le biais du renouveau esthétique qui s'opère dans la littérature africaine d'expression française – notamment l'exploration du sexe dans tous ses états –, parviennent à renouveler, à prolonger les luttes féministes ?

Il s'agira donc, au travers de l'histoire littéraire, d'examiner l'histoire de la scripturalité du combat féministe. D'abord dans la production des auteurs hommes, premiers à mettre la femme et sa condition en écriture ; puis dans la prose féminine, laquelle donne une véritable visibilité à cette lutte ; enfin, dans le roman du sexe comme creuset permettant un élargissement des réflexions sur les minorités sociales.

## **1. Féminisme et écriture au masculin**

Au sud du Sahara, les problématiques sur le statut social de la femme n'ont jamais véritablement été au centre du discours littéraire. De la naissance de cette littérature aux années 1970, la



scène littéraire subsaharienne est dominée par une écriture presque essentiellement masculine. De sorte que, retraçant son parcours et ses mutations, Jacques Chevrier (1974) ne consacre que deux pages aux écrits des femmes. L'écriture féminine et le discours féministe s'affirment réellement dans la décennie subséquente. Cela n'est guère surprenant, de nombreuses recherches prouvent que l'écriture féminine bouleverse fondamentalement les thématiques liées aux relations masculin-féminin, en particulier dans ses rapports au désir, à l'érotisme, au mariage, etc. De surcroît, les thèmes abordés ont généralement été fonction du contexte sociohistorique. Ce qui légitime un certain mutisme du discours féministe. Pour illustration, l'évolution de la situation coloniale entre 1920 et 1945 montre que l'Europe manifeste graduellement la volonté ou la nécessité de mieux connaître l'Afrique et ses peuplades. Les missionnaires et le courant des africanistes, entre autres, encouragent le colonisé à écrire, se décrire, pour redresser une certaine image de l'Afrique, crottée par la prose coloniale. Les œuvres produites se veulent réalistes, voire naturalistes (*Doguiçimi*, 1938), dressant une fresque de la vie indigène aux colonies ou les odyssées des Africains en Europe, au plus près du réel<sup>5</sup>. De 1945 à 1960, le genre romanesque<sup>6</sup> est en plein essor. Cela correspond à la période dite de « décolonisation », au cours de laquelle la région est marquée par l'affirmation d'un éveil de conscience concernant la situation africaine. S'affirment alors des romanciers devenus illustres et incontournables, à l'exemple de Ferdinand Oyono, de Mongo Beti, d'Ousmane Sembène, etc., qui demeurent sérieusement préoccupés par la conjoncture politique des pays africains. Passées les Indépendances, un nouveau contexte se dessine. Le destin du continent est désormais entre les mains des Africains épris de liberté

---

<sup>5</sup> On distingue généralement trois tendances narratives pour cette époque : le roman historique (ex : Paul Hazoumé, *Doguiçimi*) ; le roman anticolonialiste (ex : René Maran, *Batouala*) ; le roman de l'aventure européenne (ex : Ousmane Socé, *Mirages de Paris*).

<sup>6</sup> Des années 1935 à 1945, la poésie de la Négritude domine l'espace littéraire. À partir de 1945, le mouvement décélère, des ténors comme Césaire et Senghor se lancent en politique.

et rêvant à des jours meilleurs. Les écrivains, attentifs à ces mutations, s'aperçoivent que les gouvernants africains sont pires que des colons. Les pays sombrent dans le népotisme, la dictature ; la corruption et la gabegie financière prennent des proportions baroques. C'est la période du « désenchantement ».

Le contexte a donc significativement aiguillé les topiques des romanciers. Ainsi peut-on cerner les raisons de la quasi-absence des controverses féministes et leur émergence dans les années 1980. Si les questions relatives au féminisme peuvent sembler absentes de cette littérature, quelques écrivains masculins se sont pour autant interrogés sur la place sociale de la femme, avant l'avènement de l'écriture au féminin. Il tient donc de nuancer l'idée selon laquelle les revendications féministes, dans les littératures subsahariennes, éclosent avec l'écriture féminine (Chemain-Degrange, 1980). En effet, la figure de la femme révoltée est déjà identifiable dans quelques fictions masculines. *Nini, Mulâtresse du Sénégal* (1954), par exemple, esquisse le portrait d'une jeune fille cherchant – inconsciemment peut-être – à s'élever par-dessus la condition qui lui est socialement réservée et dont elle juge rétrograde. L'éducation de l'héroïne, son emploi, lequel lui confère autonomie et liberté, sont autant de facteurs qui intègrent le discours féministe, et décèlent les prémices de cette ambition de révision d'un ordre social, même si le but du romancier est ailleurs.

Ousmane Sembène est probablement le romancier féministe avant-gardiste. Alors que le mouvement n'est pas dans l'ère du temps au sein de cette littérature, il pose le *substratum* des revendications féministes. Les femmes jouent évidemment un rôle nodal dans *Les Bouts de bois de Dieu* (1960). Elles font preuve d'un sens aigu de l'initiative, et n'endurent plus avec résignation, les décisions et les discours d'une société phallocrate. De manière générale, dans l'œuvre d'Ousmane Sembène, la femme-muse et idéale, si chère aux poètes de la Négritude, succombe à l'image de femmes aux physiques, aux désirs et aux rêves multiples, mais ayant un combat mutuel, celui d'une quête d'autonomie. Les personnages féminins se superposent ainsi dans son œuvre – N'Deye Touti,



Penda, Tioumbé, Noumbé, Nafi, Rama... -, avec des caractères variés, pour symboliser cette Afrique nouvelle au croisement de deux univers. L'auteur sénégalais est donc à l'avant-garde des revendications féministes, exprimant, comme d'autres écrivains, et les romancières plus tard, les problématiques féministes par les tensions entre tradition et modernité : « Tandis que Sartre dépeint le poète noir en train d'affirmer son authenticité à travers un voyage introspectif à ses racines africaines, l'identité féminine s'exprime dans l'écriture des femmes africaines sous forme d'une tension entre les deux pôles prétendus contradictoires que sont la modernité et la tradition » (Hitchcott, 1997 : 34).

La critique nigériane Muriel Ijere se propose, dans « Sembène Ousmane et l'institution polygamique » (1988), d'étudier non seulement les manifestations de l'institution de la polygamie telle qu'elle est structurée dans l'œuvre de Sembène, mais aussi les modalités de sa remise en question. Elle entend à travers cet examen démontrer comment l'auteur milite pour des minorités sexuelles, et y conclut : « Un (*sic*) démarche constructive a été entreprise par Sembène Ousmane qui repense les traditions, pour en isoler les formes qu'il estime parasitaires comme la polygamie. D'autre part, il essaie de concevoir un monde socialiste dans une perspective résolument féministe » (Hitchcott, 1997 : 34). Si dans les sociétés traditionnelles la polygamie impliquait quelques avantages (Tchak, 1999), Sembène en fait abstraction pour stigmatiser l'hégémonie masculine qui s'en dégage. Le romancier construit des personnages féminins dont l'indocilité est souvent incitée par un assemblage de contingences : l'âge, le milieu social, le niveau d'instruction, etc. Ijere les subdivise en deux groupes : les femmes modernes et celles dites traditionnelles ; les secondes servant finalement dans ce microcosme d'anti-modèles. Cette typographie est reprise par Odile Cazenave (1996 : 273) : « Dans ce cadre, l'utilisation récurrente d'un double comme moyen littéraire, permet de juxtaposer deux personnages complémentaires, l'un, conforme à la société, l'autre, hors des normes, mais libéré des contraintes de la réalité quotidienne ». À titre d'exemple, l'archétype de la femme traditionnelle est porté par



des personnages comme Assitan. Elle correspond au discours traditionnel formulé par l'auteur dans *Véhi-Ciosane* (1966 : 31) : « La femme s'en trouvait dans le rôle d'auditrice. On ne lui donnait jamais – hormis les travaux domestiques – l'occasion de formuler son point de vue, d'émettre son opinion. Elle devait écouter, appliquer ce que son mari disait ». Assitan est une femme docile, soumise, travailleuse, qui ignore tout des activités de son époux ou, du moins, fait semblant de ne pas en avoir connaissance. Elle répond donc aux canons de la femme servile, dépendante de son conjoint, respectueuse des codes traditionnels. Ce modèle de femmes est figuré dans plusieurs ouvrages de Sembène : Rokhaya<sup>7</sup> dans *Ô pays, mon beau peuple !* (1957) ou Ouhigoué<sup>8</sup> dans *L'Harmattan* (1964).

Dans l'univers du romancier, les femmes modernes, généralement plus jeunes et ayant bénéficié d'une instruction par le livre, la scolarité et autres moyens, résistent à ce système de pensée, en réinterrogeant divers discours et pratiques sociaux. Selon Muriel Ijere, ce type de femmes chérissent trop leur liberté et, d'aucunes, se refusent au mariage<sup>9</sup>. Parce qu'elles deviennent conscientes de leur statut social inique, des responsabilités qui peuvent être les leurs dans la société en construction aussi, ces femmes de papiers exigent davantage de droits et leur émancipation, dans le domaine du mariage en particulier. Ces quêtes légitimes sont visibles dans plusieurs ouvrages d'Ousmane Sembène dont *Xala* (1973), *Ô pays, mon beau peuple !*, *L'Harmattan* ou encore *Les Bouts de bois de Dieu*.

---

<sup>7</sup> Ce personnage féminin est perçu comme « une femme esclave ».

<sup>8</sup> Ouhigoué est conditionnée par la société traditionnelle. Elle subit avec passivité la polygamie et l'itérative violence de son époux, au point qu'elle en vient à considérer que sa condition est dans la nature des choses.

<sup>9</sup> Dans la décennie 1960, Ousmane Sembène ne s'embarrasse pas de prêter au personnage féminin des dispositions à l'encontre de la sacrosainte institution du mariage. Dans *Voltaïque* (1962 : 92), on retrouve entre autres exigences de la femme, la liberté de choix. Celle-ci peut se décliner sous une forme binaire : le droit au choix du conjoint et le droit de se marier ou non. Ce dernier droit est en soit la liberté de disposer de son corps : « Nous voulions être affranchies de la tutelle d'un mari ; être nos propres maîtresses, acheter ce que nous voulions sans avoir à expliquer ou à attendre qu'une tierce personne nous donne de quoi nous le payer : en somme être libres ».



Dans le premier texte par exemple, Rama, une jeune et ravissante étudiante, audacieuse, fait une critique au vitriol du système polygame et préconise un homme pour une femme. L'audace vire à l'effronterie, car le blâme est aussi adressé ouvertement à son père. Le deuxième offre à voir Agnès, une jeune femme instruite qui, à l'instar de Rama, tente de faire évoluer les mentalités des hommes d'une part, d'éveiller les consciences endormies des femmes, de l'autre : « La polygamie a existé dans toutes les nations proclame-t-elle. Mais vous [Africains], tant que vous ne considérerez pas la femme comme un être humain et non comme un instrument de vos viles passions, vous piétinerez. Les femmes constituent la majeure partie du peuple. Il n'y a pas de plus puissant obstacle que la polygamie en ce qui concerne l'évolution » (Sembène, 1957 : 98). L'héroïne Tioumbé, dans *L'Harmattan*, comme Nini, est une femme émancipée qui ne vit de la générosité d'aucun homme. Financièrement indépendante, car ayant un poste, elle est, en sus, militante politique d'un parti d'opposition. Elle s'oppose continuellement à l'étroitesse d'esprit de son géniteur. Le dernier texte figure un personnage féminin dénommé N'Deye Touti, une rédactrice publique imprégnée de la modernité occidentale. Elle se dit « évoluée », et comme telle, elle tient en horreur le mode de vie africain, singulièrement la polygamie qu'elle considère dénuée du noble sentiment d'amour. N'Deye Touti, à l'exemple des autres personnages, symbolise ces femmes qui, au contact de la civilisation européenne par quelque média, adoptent un autre regard sur les discours et les traditions africaines. À travers ce tableau de figures féminines iconiques, on peut appréhender la volonté de donner à la femme un statut différent au sein de la société patriarcale, en la libérant notamment du joug tutélaire de l'homme, comme un marqueur de l'orientation féministe de la production d'Ousmane Sembène.

Si le réalisateur de *Moolaadé* est avant-gardiste de ce féminisme au masculin, il tient de signifier qu'avant lui, d'autres romanciers ont, peut-être inconsciemment, manifesté un intérêt pour la condition féminine. Paul Hazoumé avec *Doguicimi* (1938) par

exemple. Les femmes y ont une image appréciable. Les épouses du roi Guézo ont une influence sur les décisions politiques. En réalité, elles sont à la source de la campagne qui mène à la captivité du prince Toffa. Le roi leur accorde le droit de prendre part aux réunions décisionnelles avec le collège des anciens, nonobstant l'avis des conseillers tenant comme certitude que les femmes ne sont « capables de bien qu'accidentellement » (Hazoumé [1938] 1978 : 36). Le prince Toffa reproche au roi cette faiblesse, vu qu'il adjuge des droits et une place majeure « au sexe faible » (Hazoumé, 1978 : 75). L'héroïne Doguicimi s'inscrit dans le moule des femmes de caractère. Le sens de son nom traduit cette personnalité : Doguicimi signifiant « Distinguez-moi » (Hazoumé, 1978 : 71). Son idiosyncrasie est une ode à la vertu et révèle « une femme supérieure »<sup>10</sup>. Ses manières polies et aimables, la justesse de son raisonnement, son amour pour la franchise sont autant de qualités qui subjuguent son époux. Hazoumé dote son personnage d'une haute sagesse, d'un franc parlé et d'un cran qui attestent des richesses inouïes dont peut être pourvue la femme. Assurément, Doguicimi reprend assidûment son époux, avec une grande habileté :

- Je crois, moi, que ce que mon maître et seigneur raconte de la conduite d'Ayomayi est plutôt un trait de l'humour du Danhoméno. Mais si telle a vraiment été, dans le passé, la conduite d'une épouse royale, ses pareilles ne sont pas nombreuses dans ce Danhomé. Et il n'est pas juste que mon maître, dont tous les Danhoménois apprécient le bon sens, juge toutes les femmes sur l'inconduite de quelques-unes, protestait Doguicimi. [...] « Dans le cas où nous aurions vraiment des côtes en moins, le mépris des hommes pour nous se tournerait contre eux-mêmes qui, bien que fortement constitués, n'auraient pas le privilège des caractères forts. « Mon seigneur ne peut justifier, en citant son propre malheur, la basse injure qu'il voudrait faire à mon sexe, par l'appellation de « chienne ». Je proteste pour les honnêtes femmes. Nous sommes des

---

<sup>10</sup> On peut déjà percevoir en cette héroïne les germes du féminisme africain, dont certaines écrivaines vont se faire l'écho, prônant la douceur et l'harmonie dans la lutte pour la reconnaissance des droits et des valeurs de la femme.



chiennes en ce sens que nous sommes des compagnes fidèles du maître pas toujours reconnaissant. (Hazoumé, 1978 : 76-77)

Ce personnage n'a de cesse d'exhumer des mémoires l'ingratitude masculine, qui s'accommode des largesses que lui octroient le corps de doctrines traditionnelles. Si le système de pensée exploité met à jour le combat pour la reconnaissance de la femme, celui-ci peut s'effondrer car, de l'aveu de l'auteur, son travail était plutôt mu par l'ambition de démontrer l'idéal de l'épouse dahoméenne. Un idéal qui résiderait dans la vertu de fidélité, celle-ci au lieu de libérer la femme, l'asservirait un peu plus :

Nous avons découpé, dans son histoire, une des mille bonnes actions accomplies par des Dahoméennes pour démontrer qu'elles étaient la fidélité même, ce dont doutaient, cependant, certains hommes qui voyaient toujours l'autre sexe à travers la perfidie de quelques rares épouses qui ont failli à la foi conjugale. (Hazoumé, 1978 : 13)

Il est ainsi évident que, proportionnellement à la production littéraire de l'époque, les thèmes liés à la condition féminine, à la volonté de déconstruire les codes traditionnels et faire évoluer les mentalités, insignifiants il faut le dire, soient patents dans les littératures subsahariennes produites par des hommes, avant l'efflorescence de l'écriture au féminin. Le cas d'Ousmane Sembène ne fait pas exception. Si le féminisme littéraire prend source dans l'écriture masculine, les revendications qui en émergent seront davantage mises en forme par les romancières.

## **2. Écriture féministe au féminin**

Alors que le discours des romanciers domine la sphère littéraire, la voix de la femme étant absente ou inaudible, le féminisme européen s'efforce de rendre compte de la condition de la femme africaine. Surgit l'idée d'une femme réifiée et la figuration monolithique de la lutte féministe en Afrique, et globalement dans les pays du « Sud ». La sociologue indo-américaine Chandra

Mohanty, dans l'article appelé « Under western eyes : Feminist scholarship and colonial discourses » (1988), reconnaît, spécifiquement sur la catégorie de « la femme du tiers monde », que les études féministes occidentales ont permis de combler un mutisme autour de la situation féminine dans les régions du « Sud ». Étudiant les modalités de fonctionnement de la littérature produite par des femmes dans *Femmes rebelles* (1996 : 10), Odile Cazenave admet aussi, comme Florence Stratton (1994), l'absence de visibilité des écrivaines dans l'étude critique de la production littéraire africaine, en raison d'un refus d'envisager la question du genre comme une catégorie analytique judicieuse.

Cependant, en définissant « la femme du tiers monde » tel un sujet monolithique, la maladresse du féminisme européen a été de poser un regard ethnocentré<sup>11</sup> sur la condition de « la femme-autre ». Ce féminisme, sans avoir eu une véritable opportunité d'analyser cette catégorie, présume la situation de servilité de la femme africaine. Dans cet imaginaire, la femme européenne, ou occidentale, est libérée, instruite ; elle jouit des mêmes prérogatives que son homologue masculin, et par voie de conséquence en est son égale. En revanche, « la femme-autre » serait encore à une phase d'aliénation culturelle. Opprimée par une société phallocentrique qui la réduirait à une éternelle dépendance. Par la différence promue par de tels discours, des féministes occidentales ont colonisé les complexités permettant de saisir l'existence des femmes dans les pays dits du Sud. Elsa Dorlin voit aussi en cette perception une forme moderne de colonisation. Cette orientation aurait servi les politiciens à des fins de domination à la fois politique et culturelle :

L'expression contemporaine d'une telle tension fonctionne efficacement dans la distinction entre les femmes « occidentales », libérées, reconnues comme les égales des hommes, et les femmes « non occidentales » - y compris celles qui vivent en « Occident » -,

---

<sup>11</sup> Frantz Fanon (1952 : 188) désigne l'ethnocentrisme européen comme le corollaire de longues décennies d'exploitation des colonies. Cette notion serait un stigmata, une séquelle profonde inscrite dans l'inconscient du sujet occidental, causée par plusieurs siècles de pratiques impérialistes.



réputées victimes d'un patriarcat barbare. Ici, la norme de la féminité, qui fonctionne dans un certain discours de l'égalité des sexes, permet de maintenir cette égalité dans les limites étroites d'une complémentarité symbolique, sociale ou politique des sexes. Dans une certaine mesure, l'égalité – ainsi définie – remplace la maternité, au sein des rhétoriques néo-impérialistes. La vision de la femme/mère, promue dans les discours colonialistes modernes, se traduit, dans les discours impérialistes contemporains, par une vision de la femme/féministe. Dans la pure tradition des croisades de l'armée française en Algérie, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour « civiliser » les « Arabes » qui séquestraient et voilaient leurs femmes et leurs filles, on assiste à de nouvelles croisades, au nom d'un « choc des civilisations », qui s'approprie des luttes féministes en les transformant en un stade objectif du progrès historique, témoignant de l'avancement ou de l'arriération de telle ou telle culture dans la modernité. La cultururation, voire la racialisation, de l'« égalité des sexes », nouvelle valeur de l'Europe ou de l'« Occident », intervient alors dans un conflit « civilisationnel » qui stigmatise, au nom de l'irrespect « des droits des femmes », pays ou continents des « Suds » ou d'« Orient ». (Dorlin, 2014 : 93-94)

La réflexion de cette philosophe est d'autant pertinente que le système colonial – en pratiquement un siècle d'exercice en Afrique – n'a pas affranchi la femme africaine du fardeau patriarcal, tant s'en faut. *A contrario*, il aurait considérablement renforcé la suprématie patriarcale, comme l'observe Susan Stringer. Dans son ouvrage *The Senegalese Novel by Women* (1996 : 201), elle brosse entre autres un tableau de la condition de la femme indigène en situation coloniale, et en arrive à la synthèse suivante : à l'inverse des prétentions coloniales, la femme n'a pas été délivrée des immémoriales traditions qui l'opprimaient. Elle a vu son statut social se détériorer de façon plus importante. Pareillement, selon Susan Stringer encore, ce constat justifierait la grande absence de la femme dans la production littéraire de l'époque coloniale.

De plus, en concevant la condition des femmes noires en Afrique et en Occident comme un tout homogène, le féminisme européen écarte la bigarrure des réalités et du combat féministe africain. Or, nombreux sont les travaux démontrant l'hétérocliticité des luttes féministes dans les régions des « Suds », pour reprendre

une expression d'Elsa Dorlin. Au nombre de ces recherches, l'article intitulé « Le féminisme du Sud : entre construction et questionnement » de Karen Caballero, où elle souligne la pluralité des courants culturels dans ces régions et l'influence du panorama historico-sociologique. La vision plurielle du féminisme qui se dégage selon les contextes, se perçoit par cette observation de l'auteur : « Parler du féminisme dans les pays dits du Sud nous confronte rapidement à deux difficultés majeures : la première est l'incroyable diversité des pratiques et des façons de penser l'activisme des femmes qui rend impossible de concevoir le féminisme comme un phénomène homogène. La seconde est l'utilisation problématique du terme lui-même » (Caballero, 2011 : 15).

L'approche européenne du féminisme explique en partie les raisons pour lesquelles des écrivaines africaines, dont l'écriture s'articule significativement autour de la situation féminine, étaient réfractaires à l'épithète « féministe », lorsqu'on leur prêtait des intentions en ce sens. La Camerounaise Werewere Liking, par exemple, s'est rondement défendue d'en être une. Vu que le féminisme européen s'est structuré dans une société aux codes, à l'histoire et à la culture distincts de ceux de l'Afrique, et surtout en célébrant l'accomplissement personnel, les réticences des écrivaines s'en trouvent justifiées. L'Africaine jouit d'une image peu glorieuse lorsqu'elle insiste sur les libertés individuelles et se revendique du féministe, car la société est de type collectiviste et cultive du coup l'unité et la stabilité du groupe. Perçue comme « une blanche d'esprit », elle apparaît donc comme une menace pour la symbiose communautaire. Car être noire et féministe à la fois paraît incompatible, contradictoire ou, à en croire Michel Erlich, un doux compromis « entre l'émancipation individuelle et la préservation d'une identité culturelle » (cité par Hitchcott, 1997 : 33).

Le féminisme africain, pluriel dans sa matérialité, s'énonce sous toutes ses coutures dans l'écriture féminine. Si dans celle des romanciers, les problématiques féministes se déclinent dans la tension entre tradition et modernité, ici, l'écriture des écrivaines



s'est dans un premier temps attachée à dépeindre la condition traditionnelle de la femme. Cette écriture au « je » marginal a permis aux romancières en marge d'engendrer une littérature de témoignage : « Pour répondre à la marginalisation des femmes, et de la littérature femme par les critiques masculins, les écrivains femmes ont, dans un premier temps, favorisé à dessein certains types de personnages féminins mis en marge de la société africaine. Par ce biais, elles se sont créé un espace et un regard privilégiés, qui les autorisaient à une plus grande liberté (marge) d'expression et de critique de leur société » (Cazenave, 1996 : 22). Cette forme de scripturalité de la lutte féministe ne fait donc pas que constater et évoquer la condition féminine de façon détachée. Grâce au choix du genre exploité, l'autofiction, l'action des femmes acquiert une certaine légitimité à ce moment. C'est « la nécessité vitale de parler, de prendre la parole, [qui] les incitait à privilégier la forme à caractère autobiographique et par-delà les justifiait dans l'acte de l'écriture » (Cazenave, 1996 : 17). En d'autres mots, l'autoportrait était judicieux car révélant une idée forte de leur intimité. Les femmes embrassent ainsi une forme de lutte riche et innovante ; et foisonnent les opinions sur leurs conditions et les modalités de leur libération. Tandis qu'Awa Thiam<sup>12</sup> dévoile conjointement les pratiques rétrogrades – infibulation, mariage forcé, polygamie, veuvage – qui domestiquent la femme, faisant d'elle « une mineure à vie et, en quelque sorte, une colonisée au second degré » (Chevrier, [1974] 1984 : 152), des consœurs telles que Fatou Diome ou Mariama Bâ, dont les postures paraissent largement plus nuancées, soumettent contre le patriarcat une collaboration entre homme et femme. Précisément, elles préconisent d'une part – ce qui repose sur le modèle du féminisme « universel » – l'égalité des droits et des

---

<sup>12</sup> Awa Thiam développe une vision plus proche du féminisme occidental, qui porterait un intérêt avéré pour la condition africaine de la femme. Elle confie : « seules les féministes parmi les femmes occidentales, se montrent solidaires des femmes africaines » (cité par Hitchcott, 1997 : 34). Lire aussi Awa Thiam (1987 : 196).



chances, et entendent, d'autre part, en amitiés avec l'homme, mettre un terme aux pratiques iniques (comme la polygamie).

Le deuxième temps est plus offensif dans son expressivité et prolonge le combat féminin. Pour Cazenave (1996 : 13) : « la parole s'est faite plus agressive, plus revendicatrice, sous un mode d'auto-représentation toujours plus élaboré ». Si dans le premier moment de cette écriture l'engagement féministe est parfois exprimé en filigrane, les prises de position et l'intime conviction des écrivaines, cette fois se veulent plus visibles et percutantes. Les amours déçues, les infortunes féminines, le rejet de la maternité et des rituels fossilisés, l'infanticide, la dépression, la névrose, la folie... se dégagent comme constantes des premiers ouvrages de femmes. Ceux des dernières décennies, tout en réactualisant quelques motifs, la folie et la prostituée parmi d'autres, témoignent davantage d'une dissidence violente que de désespoir et de résignation face à la condition féminine. Cazenave (1996 : 275) note dans cette perspective que « le ton change, et le protagoniste féminin passe à une phase active de résistance, à la recherche non pas simplement d'une solution personnelle, mais d'une alternative de vie valide pour ses consœurs, et par suite, la société dans laquelle elle évolue ». Les écrivains femmes s'approprient dès lors des espaces d'échange cruciaux et investissent des *topoi* autrefois réservés aux hommes, à savoir le corps érotisé, la féminité, la sexualité dans son rapport au désir et au plaisir. Par exemple, le corps féminin, auparavant symbole typique du sacrifice, cloisonné par la nécessité de perpétuer la famille ou la tribu, s'exempte peu à peu, ainsi que le constate Marina Ondo (2009), qui examine ce processus de réappropriation des espaces sexués. À l'aide de cette reconquête de son corps et de sa sexualité, la femme clame son droit de disposer d'elle-même et, au lieu de les subir, prendre les décisions qui la concernent. Il s'agit là d'un processus d'affirmation totale. Par des modes nouveaux de pensée et un regard autre sur la société, les écrivaines réédifient une identité féminine, bâtie, comme à l'aube du féminisme occidental, sur la solidarité entre les femmes. Nicki Hitchcott (1997), justement, voit en cette stratégie le fondement du féminisme africain. Des



romancières telles que Beyala étirent cette « sororité » à son extrême, et frôlent nettement le séparatisme :

Dans son célèbre roman, *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Calixthe Beyala pousse la solidarité entre les femmes à sa limite séparatiste avec un renversement total du masculin et du féminin : les hommes deviennent passifs et inactifs ; les femmes dynamiques et positivées. Pourtant il faut souligner que la négation totale du sexe masculin chez Beyala est à la fois rare et extrémiste (bien que selon certains critiques, notamment Katherine Frank, le séparatisme soit inévitable pour que l'Afrique progresse). La vision séparatiste de Beyala n'est généralement pas partagée car en Afrique noire le séparatisme comme le féminisme est rejeté comme un prolongement de l'individualisme, antithèse de l'esprit communautaire de la tradition africaine. (Hitchcott, 1997 : 38)

Si le féminisme en Occident voit en l'homme un ennemi, l'expression majoritaire du féminisme africain s'élaborerait, non pas en défiance systématique vis-à-vis de l'homme, mais en synergie. Mariama Bâ dédie par exemple *Une si longue lettre* (1979) « À toutes les femmes et aux hommes de bonne volonté ». Ce féminisme a le souci de tenir compte des acquis traditionnels et des valeurs féminines en Afrique. Puisque, selon que l'explique Lydie Dooh-Bunya, « l'humanité ne saurait progresser harmonieusement sans la collaboration intelligente, voire sans la complicité de bon aloi des deux entités qui la composent, à savoir les femmes et les hommes » (cité par Hitchcott, 1997 : 39). Si le féminisme africain n'est pas analogue à celui dit occidental, il s'assimile un peu plus au féminisme anglo-saxon, précisément au mouvement « wonanism ». Inventé par Alice Walker, le concept se veut, de façon sommaire, une adaptation du féminisme à la culture de la femme racisée, singulièrement de la femme noire. Il s'agit d'un processus de positionnement du discours féministe par rapport au paradigme culturel de la femme noire. Celle-ci, dans son combat pour l'émancipation, doit exploiter un *modus operandi* lui permettant de trouver un *modus vivendi* en adéquation avec l'homme et surtout sa culture. Ce dernier mode s'avère le prisme à travers lequel on peut

comprendre ce féminisme. Le « womanism » exalte donc le progrès de la femme à l'intérieur de sa sphère culturelle. La prise en compte de la dimension culturelle et la volonté d'osmose dans la lutte révoque l'agressivité que les féministes africaines constatent en Occident. Au demeurant, Mariama Bâ (1981 : 7), tout en célébrant la démarche pacifique, s'interroge sur l'intérêt des revendications agressives : « Comment ne pas prendre conscience de cet état de fait agressif ? Comment ne pas être tenté de soulever ce lourd couvercle social ? C'est à nous, femmes, de prendre notre destin en mains pour bouleverser l'ordre établi à notre détriment et ne point le subir. Nous devons user comme les hommes de cette arme, pacifique certes, mais sûre, qu'est l'écriture ». *Une si longue lettre* exposait déjà sa conception de la lutte féministe, laquelle sera partagée par d'autres auteures, notamment Fatou Diome, Werewere Liking, etc. Répondant à la question « qu'est-ce que le féminisme noir ? », dans *Black Feminist Thought* (1990 : 39), la sociologue américaine Patricia Hill Collins indique qu'il s'agit d'une forme de lutte donnant droit autant à la femme qu'à l'homme, « de réaliser une vision humaniste de la communauté ». L'écriture féministe au féminin, dans son expression plurielle au sein des littératures subsahariennes, a ainsi l'objectif, certes de libérer la femme du joug traditionnel, en l'aidant à prendre pleinement conscience de ses droits et du rôle qu'elle peut jouer dans la société africaine en construction, mais également de mener ce combat dans le respect d'un contexte socioculturel.

### **3. Écriture et féminité : la *sexualité* comme un prolongement des luttes féministes**

Le combat féministe prend un tournant décisif – on peut le considérer comme le troisième moment du mouvement – avec l'émergence de la « *sexualité* » (Bekale Nguema, 2019 : 351). On entend par cette expression l'ensemble des productions littéraires qui mobilisent le sexe et ses manifestations directes ou indirectes comme ferment de la narration, lesquelles manifestations sont figurées sur un mode érotico-pornographique ou jouissent d'un statut significatif dans l'espace textuel. Ces œuvres entremêlant



sexualité et textualité, plus abondantes chaque année et produites aussi bien par des hommes que par des femmes – désormais dans une commune lutte : Ouologuem, Labou Tansi, Tchak, Beyala, Bugul, Tadjou, etc. – interrogent quant à la nature de leurs buts. L'analyse de ces ouvrages permet non seulement de constater une exploration plus fine des thèmes abordés par la production masculine et l'écriture des femmes, mais aussi l'étude de nouvelles thématiques à travers un style particulier. L'écriture du sexe peut en ce sens proposer à la fois de nouveaux mécanismes d'investigation et des thématiques dans la continuité de celles jusque-là traitées : le cas du féminin face à la parole liée au sexe et de la visibilité des minorités sexuelles.

Le premier des thèmes renouvelés semble le rapport de la femme – auteure ou personnage – à la parole liée au sexuel et aux zones jugées interdites, les pratiques de sexualité par exemple. Effectivement, si les femmes ont pris la parole pour dire leurs maux, figurer leurs besoins, exprimer le nécessaire de leur rayonnement, et surtout « pour rétablir une image juste de la femme africaine, image par trop déformée et stéréotypée à travers le regard de l'homme, qu'il soit européen ou africain » (Cazenave 1996 : 229), il reste une distance entre la réalité fictionnelle et la matérialité sociale. Le temps des mutations littéraires n'est pas celui de la société. En considérant que la lutte du féminisme concerne d'abord le changement social, le mouvement continuera à explorer des voies et moyens de bousculer les lignes. Par l'écriture du sexe, le féminisme africain parvient à faire entendre avec vélocité la voix féminin(ist)e ; une voix plus forte, car de multiples écrivaines exploitent dorénavant le sexe comme une arme. Examinant l'évolution des mentalités dans les rapports de l'Africain au sexe, Amabiamina et Nankeu (2018 : 15) font cette constatation :

À la réalité, il y a un renouvellement certain des écritures concernant l'abord du sexe. Sur la vingtaine des récits convoqués pour les analyses par les contributeurs, on constate qu'ils ont pour auteurs onze femmes et dix hommes, ce qui n'est pas sans susciter quelque étonnement.

Par l'entremise de cette nouvelle forme d'expression, romanciers et romancières décrivent de façon plus libre les relations homme-femme. Sami Tchak s'inscrit dans la lignée du féminisme d'Ousmane Sembène : l'émancipation des femmes est la condition du développement de l'Afrique. *Femme infidèle* (1988), par exemple, insiste sur le droit de la femme à disposer de son corps, de son sexe, au lieu d'anathématiser le comportement féminin, ainsi que le suggère le titre. La narratrice s'écrie au reste : « Vivre comme les hommes, m'autoriser plusieurs hommes tout comme ces derniers cultivent le goût des relations extra-conjugales : telle était la devise que je nourrissais dans le grand silence de mon cœur » (1988 : 34). La réappropriation du corps est nécessaire dans cette vision, car aucun carcan ne saurait réfréner l'ardeur du désir féminin : « "Enfermer une femme dans une piaule sans ouverture, pourvu qu'elle le veuille, elle sera infidèle" » (1988 : 82). La figure de la prostituée joue un rôle encore plus important. Autrefois exploitée à la fois comme une propriété exclusive du mâle, un objet de satisfaction sexuelle et un instrument permettant de brosser un dramatique tableau de la déchéance sociale, elle se révèle désormais comme un symbole, celui de la liberté. Cette « émancipée du cul » (Tchak, 2001 : 264) se soustrait à la domination masculine, prend ses décisions, assume ses choix de vie et se moque du qu'en-dira-t-on. Son seul objectif est l'accomplissement personnel. Par le biais de ce personnage, Sami Tchak, à la différence d'un féminisme qui se veut collectiviste, réactualise la dimension individuelle dans cette lutte. Il en est de même chez Beyala (2003). Elle fait de son héroïne Irène Fofu, qui, consciemment, accepte de vivre avec un couple de proxénètes, une icône de cette volonté d'autonomie. Irène déroge aux codes, clame son droit au plaisir et assouvit ses désirs et fantasmes avec frénésie et passion. Ce caractère lui vaut d'être assimilée à une folle. La folie, cet égarement de l'esprit, est peut-être pour l'instant la seule voie d'accès à cette aspiration profonde.

Dans le texte de la *sexualité*, la prostitution dépasse donc le seul cadre de la dénonciation sociale, pour revêtir une forme de



construction identitaire complexe à l'issue souvent incertaine. Ken Bugul (1983) présente son héroïne Codou comme une jeune fille en perte d'identité et enchâssée entre des valeurs culturelles d'*Ici*, qui lui paraissent étrangères, et celles de *Là-bas*, qui l'attirent et auxquelles elle aspire. Cette aventure au cœur d'un être, d'une intime reconstruction d'un soi éclaté, permet également de mettre en lumière la fascination que la femme africaine suscite encore dans certaines sphères en raison « de la couleur de sa peau et de sa beauté » (Cazenave, 1996 : 68). Les multiples prises de parole des femmes est plus que jamais symptomatique d'une volonté de s'exprimer, qui donne l'impression qu'elles n'ont pas jusqu'ici été entendue, malgré les discours produits par l'écriture féminine. Aussi, les revendications féministes au sein de la poétique du sexe apparaissent comme une écriture du dépassement des limites, une écriture de l'excès. Les romancières crient ce sentiment d'incompréhension et se déroberont à toute forme de censure, à l'exemple d'Alberta hurlant son désarroi :

Ils ne comprennent pas. Mon con a ses besoins. Il a ses faims et ses soifs. Il a ses rages. Mais si mes besoins n'avaient été que ceux de mon con, j'aurais su me débrouiller toute seule. Mais une femme, ça ne vit pas que de bites et de pain ! Ils ne comprennent pas que parfois le con n'est qu'un jeu, qu'une façon de fuir, que je peux être ouverte à leur plongée tout en étant très loin d'eux, que je peux feindre le don et l'abandon, alors que je suis ailleurs, loin du lieu du spectacle, seule dans mon monde, attendant ce qu'ils ne me donnent pas, souffrant d'être habitée par un espoir toujours déçu. (Tchak, 2004 : 88-89)

S'agissant de la visibilité des minorités sexuelles, ce sujet se révèle un prolongement du débat féministe dans le roman du sexe. L'Afrique est parmi les espaces où les sexualités dites marginales – saphisme, homosexualité, transsexualité et des pratiques comme l'onanisme, la sodomie, la fellation, etc. – peinent à s'exprimer. De nos jours, l'acceptation de ces pratiques, peu ordinaires en Afrique, qui semblent d'essence allogène pour la population, reste inconcevable. Néanmoins, au moyen d'une réflexion sur ce type de sexualités, progressivement adopté par les nouvelles générations

d'Africains, les chercheurs tentent de décloisonner les imaginaires. Fabien Eboussi Boulaga, dans le dossier nommé *L'homosexualité est bonne à penser* (2007), s'interroge sur l'homosexualité et invite la critique à entreprendre cette démarche. Un an avant lui, Achille Mbembe (2006) analysait la marginalité de certaines formes de sexualité en Afrique, à l'instar de la sodomie, la fellation et l'homosexualité. À ce jour, des auteurs comme Sami Tchak, Nathalie Etoke, Thérèse Kuoh-Moukoury problématisent les sexualités marginales, avec le désir avoué ou tu de proposer une autre perception de ces manifestations sexuelles. La *sexualiture* apparaît comme ce creuset offrant une visibilité à des sexualités encore jugées haïssables par une significative frange de la population. Des ouvrages tels que *Les Mille et une bibles du sexe*, *Femme nue femme noire* et *Place des fêtes* décrivent essentiellement des pratiques sexuelles comme la sodomie, le voyeurisme, l'orgie, l'onanisme, le lesbianisme, le sexe avec des objets, le sadomasochiste, le triolisme, etc. Par cette surexposition des sexualités limites, les romanciers gomment dans une moindre mesure la culpabilité qui peut peser sur elles. Ce gommage, chez Tchak, s'effectue en démontrant d'une part l'ampleur de ces sexualités visant la satisfaction du plaisir, et donc l'accès au bonheur, la capacité de mieux se sentir et se découvrir. D'autre part, en indiquant que, qu'on le veuille ou non, la sexualité est « la grande variable qui, à travers l'espace et le temps, semble immuable » (Tchak, 2003 : 6). En d'autres termes, le sexe et ses manifestations directes demeurent une réalité sociale, un fait naturel de la vie, et l'Homme ne saurait s'y défaire sans en essayer les corollaires. De fait, dans cette construction complexe, l'élargissement du répertoire des jouissances est une forme d'acceptation de l'Autre dans sa différence.

## Conclusion

Pour terminer ce sujet loin d'être achevé, il tient de retenir que l'un des défis du XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècle est la correction des multiples erreurs de l'Histoire, au nombre desquelles le statut assigné à la femme en société, et les exactions commises à son égard. L'Afrique



est à cet égard en retard. La lutte féministe dans le monde, au travers de toutes les disciplines, a permis de nombreux acquis. En Afrique, les revendications littéraires féministes naissent dans la production d'auteurs hommes, à un moment donné où la femme est absente de la plateforme littéraire, pour avoir un véritable retentissement dans le texte au féminin. Cette littérature bouleverse foncièrement les rapports de l'homme à la femme en société, en questionnant la condition de celle-ci, et en permettant un certain éveil des consciences. Depuis peu, la *sexualiture*, une graphie qui assigne au sexe un statut narratif plus important, apporte sa part à cet édifice. Une herméneutique de ce que nous considérons comme une catégorie de textes des littératures subsahariennes, permet d'une part, de constater – sur quelques thèmes à l'image de la sexualité, le rapport de la femme au corps et la prise de conscience du pouvoir qu'il génère, la construction de l'identité hors territoire ou l'affirmation de la parole féminine dans des milieux où elle n'était pas attendue –, qu'il est possible d'y lire un enrichissement des réflexions entamées par les romanciers et les romancières. Les écrivains qui recourent au sexe et son plaisir dans leur création littéraire approfondissent de multiples sujets visant davantage affermir l'égalité des genres. D'autre part, on peut trouver en ce style rude, agressif, choquant, flirtant avec les frontières du licite et de l'interdit, le prolongement de l'engagement des écrivains à lutter pour la révision du statut social de la femme africaine. La *sexualiture* traduirait une réelle ambition de rupture et de dépassement, en se constituant comme un espace où thèmes et style s'apparient pour éventuellement porter le combat féministe à son paroxysme.

### **Bibliographie**

- AMABIAMINA Flora & NANKEU Bernard Bienvenu, (2018), *Discours et sexe dans les littératures francophones d'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- BÂ Mariama, (1981), « Fonctions politiques des littératures africaines », *Écriture française dans le monde*, vol. 3, n° 5, pp. 3-7.
- BÂ Mariama, (1979), *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines.
- BÄHR CABALLERO Karen, (2011), « Le Féminisme du Sud : entre construction et questionnement », *Cahier thématique*, n° 5, pp. 15-18.



Écriture et féminité : de l'histoire du féministe à la *sexualité* dans le roman subsaharien

- BEKALE NGUEMA Innocent, (2019), *Sexualité et littératures subsahariennes : de la poésie de la pudeur à l'esthétique du sexe*, Thèse de doctorat en Littérature française et comparée, Lille, Université de Lille.
- BEYALA Calixthe, (2003), *Femme nue femme noire*, Paris, Albin Michel.
- BOIS Jules, (1894), *L'Ève nouvelle*, Paris, Flammarion.
- BUGUL Ken, (1984), *Le Baobab fou*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines.
- CAZENAVE Odile, (1996), *Femmes rebelles. Naissance d'un nouveau roman africain au féminin*, Paris, L'Harmattan.
- CHEMAIN-DEGRANGE Arlette, (1980), *Émancipation féminine et roman africain*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines.
- CHEVRIER Jacques, (1984 [1974]), *Littérature nègre. Afrique, Antilles, Madagascar*, Paris, Armand Colin.
- DORLIN Elsa, (2014 [2008]), *Sexe, genre et sexualité*, Paris, PUF.
- DUMAS FILS Alexandre, (1872), *L'Homme-Femme. Réponse à M. Henri d'Ideville*, Paris, Michel Lévy Frères.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, (2007), « L'Homosexualité est bonne à penser », *Terroirs. Revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, n° 1-2, pp. 13-43.
- FANON Frantz, (1952), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.
- HAZOUÉMÉ Paul, (1978 [1938]), *Doguiçimi*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- HITCHCOTT Nicki, (1997), « La Problématique du féminisme dans la littérature francophone des femmes africaines », *LittéRéalité*, vol. 9, n° 1, pp. 33-42.
- IJERE Muriel, (1988), « Sembène Ousmane et l'institution polygamique », *Éthiopiennes*, n° 48-49.
- IRIGARAY Luce, (1977), *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit.
- LAGUERRE Odette, (1905), *Qu'est-ce que le féminisme ?*, Lyon, Société d'Éducation et d'Action féministes.
- MBEMBE Achille, (2006), « Le Potentat sexuel. À propos de la sodomie, de la fellation et autres privautés postcoloniales », *Le Messager*, n° 4296. En ligne : <http://africultures.com/le-potentat-sexuel-a-propos-de-la-sodomie-de-la-fellation-et-autres-privautés-postcoloniales-4296/>, consulté le 15 mai 2021.
- MOHANTY Chandra, (1988), « Under western eyes : Feminist scholarship and colonial discourses », *Feminist Review*, n° 30, pp. 51-80.
- OFFEN Karen, (1987), « Sur l'origine des mots "féminisme" et "féministe" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 3, pp. 492-496.
- ONDO Marina, (2009), « L'Écriture féminine dans le roman francophone d'Afrique noire », *La Revue des Ressources*. En ligne : <https://www.larevuedesressources.org/l-ecriture-feminine-dans-le-roman-francophone-d-afrique-noire,1366.html>, consulté le 10 juin 2021.
- PICQ Françoise, (1995), « Le Personnel est politique : féminisme et for intérieur », *Actes du colloque Le for intérieur*, Paris, PUF, pp. 341-352.
- SEMBÈNE Ousmane, (1973), *Xala*, Paris, Présence Africaine.
- SEMBÈNE Ousmane, (1966), *Véhi-Ciosane*, Paris, Présence Africaine.
- SEMBÈNE Ousmane, (1964), *L'Harmattan*, Paris, Présence Africaine.



- SEMBÈNE Ousmane, (1962), *Voltaïque*, Paris, Présence Africaine.
- SEMBÈNE Ousmane, (1960), *Les Bouts de bois de Dieu*, Paris, Presses Pocket.
- SEMBÈNE Ousmane, (1957), *O pays, mon beau peuple !*, Paris, Presses Pocket.
- STRATTON Florence, (1994), *Contemporary African Literature and the Politics of Gender*, New-York, Routledge.
- STRINGER Susan, (1996), *The Senegalese Novel by Women : Through their Own Eyes*, New-York, Peter Lang.
- TCHAK Sami, (2004), *La Fête des masques*, Paris, Gallimard.
- TCHAK Sami, (2003), « Écrire la sexualité », *Notre Librairie*, n° 151, pp. 6-7.
- TCHAK Sami, (2001), *Place des fêtes*, Paris, Gallimard.
- TCHAK Sami, (1988), *Femme infidèle*, Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines.
- THIAM Awa, (1987), *Continents noirs*, Paris, Tierce.